

Parties de cours d'eau abritant des frayères au titre de l'article L. 432-3 du code de l'environnement pour le département de la Haute-Savoie

[Métadonnées](#)

[Métadonnées \(XML\)](#)

Titre	Parties de cours d'eau abritant des frayères au titre de l'article L. 432-3 du code de l'environnement pour le département de la Haute-Savoie
Date	2013-09-23T08:33:00
Type de date	
Date	2013-06-06T15:52:00
Type de date	Publication
Date	2013-04-15
Type de date	Création

Résumé	<p>Une Frayère Inventoriée regroupe les notions de frayère à poisson et de zone croissance ou d'alimentation de crustacés définies dans l'article L.432-3 du code de l'environnement.</p> <p>L'article L.432-3 du code de l'environnement définit les frayères à poisson comme :</p> <ul style="list-style-type: none">- Toute partie de cours d'eau qui figure dans un inventaire établi en application du I de l'article R. 432-1-1 et dont le lit est constitué d'un substrat minéral présentant les caractéristiques de la granulométrie propre à la reproduction d'une des espèces de poissons inscrites sur la première liste prévue par l'article R. 432-1,- Ou toute partie de cours d'eau figurant dans un inventaire établi en application du II de l'article R. 432-1-1. <p>Une zone de croissance ou d'alimentation de crustacés, au sens de l'article L. 432-3 correspond à toute partie de cours d'eau figurant dans un inventaire établi en application du III de l'article R. 432-1-1.</p> <p>Le texte réglementaire fondateur de la Frayère Inventoriée est l'arrêté pris par le préfet de département.</p> <p>Deux types de parties de cours d'eau peuvent être délimités. Les parties de cours d'eau « classique » délimitées à partir du réseau hydrographique BD Carthage®. Les parties de cours d'eau « hors réseau » hydrographique BD Carthage®. Les attributs "affluents" et "sous affluent" ajoutent un niveau de détail permettant de pallier à la non exhaustivité du référentiel hydrographique utilisé. "Affluent" signifie la prise en compte des affluents de premiers niveaux attenants à la partie de cours d'eau délimitée. "sous affluent" signifie la prise en compte des bassins versants attenants à la partie de cours d'eau délimitée.</p>
--------	--

Code	https://www.datara.gouv.fr/geonetwork/srv/7a72cf82-19dd-4bd3-80fd-cfe9b4093085
Langue	fre
Jeu de caractères	Utf8
Type de ressource	Jeu de données

Ressource en ligne

Adresse Internet	http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/IHM/metadata/RHA/Publication/conditions_utilisation_onema_frayeres.pdf
Protocole	WWW:LINK-1.0-http--link
Adresse Internet	https://carto.datara.gouv.fr/cgi-bin/mapservwfs?

Protocole	OGC:WFS-1.0.0-http-get-capabilities
Adresse Internet	https://catalogue.data.gouv.fr/rss/atomfeed/atomdataset/7a72cf82-19dd-4bd3-80fd-cfe9b4093085
Protocole	WWW:LINK-1.0-http--link

Contact pour la ressource

Nom de l'organisation	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
Rôle	A l'origine de
Nom de la personne	
Nom de l'organisation	Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement d'Auvergne-Rhône-Alpes (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes)
Fonction	
Rôle	Distributeur
Catégorie ISO	Eaux intérieures

Mot Clé

Mot Clé	Frayères, Eau, Nature et biodiversité
Mot Clé	Sites protégés, Environnement
Type de mot clé	Thème
Mot Clé	Habitats et biotopes
Mot Clé	Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de déclaration
Type de mot clé	Thème
Type de mot clé	Thème
Mot Clé	données ouvertes
Type de mot clé	Thème
Mot Clé	Agence Française pour la Biodiversité (AFB)
Type de mot clé	Thème
Mot Clé	Zonages eau
Mot Clé	ONEMA Rhône-Alpes
Mot Clé	Grand public
Mot Clé	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Mot Clé	Spécification régionale
Type de mot clé	Thème

Etendue

Description	France métropolitaine
-------------	-----------------------

Emprise géographique

Ouest	2.873345545054428
Est	9.025689293952562
Sud	43.868037817700376
Nord	47.310745730164136

Résolution spatiale

Distance de résolution	m
Distance de résolution	30
Dénominateur de l'échelle	50000

Généalogie

Généralités sur la provenance	Cette couche est un export de l'outil GéolF.L'outil GéolF permet de délimiter des parties de cours d'eau qui seront proposées à la concertation puis à la consultation réglementaire en vue de l'établissement et de l'approbation de l'inventaire départemental pris par arrêté préfectoral.Deux types de parties de cours d'eau peuvent être délimités. Les parties de cours d'eau « classique » délimitées à partir du réseau hydrographique BD Carthage®. Les parties de cours d'eau « hors réseau » hydrographique BD Carthage®. Seules les listes des parties de cours d'eau fournies avec les arrêtés préfectoraux en vigueur font foi. A noter que les attributs "affluents" et "sous affluents" donnent un niveau de détail aux inventaires permettant de pallier à la non exhaustivité du référentiel hydrographique utilisé. Voir la méthodologie développée pour l'établissement des inventaires frayères.
-------------------------------	--

Contraintes sur la ressource

Limitation d'utilisation	BD Carthage® - © IGN - Agences de l'eau - Ministère en charge de l'écologie - 2010
Identifiant de la fiche	7a72cf82-19dd-4bd3-80fd-cfe9b4093085
Langue	fre
Jeu de caractères	Utf8

Contact

Nom de la personne	
Nom de l'organisation	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
Nom de l'organisation	Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement d'Auvergne-Rhône-Alpes (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes)
Rôle	Point de contact
Rôle	Distributeur
Date des métadonnées	2018-10-25T15:58:27